



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E40170

VALABLE JUSQU'AU 01/11/2024

ÉDITÉ LE 21/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1988

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 30/09/2013
400 000

Raison sociale : ALFORT-CHAUFFAGE-PLOMBERIE-COUVERTURE

49 AV VICTOR HUGO
92170 VANVES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE

Téléphone : 01 46 45 55 18

Fax : 01 46 42 99 56

Siret : 348 127 259 00052

Portable :

Code NACE : 4322A

Site Internet :

Numéro caisse de congés payés : 210222236-00

E-mail : acpc@acpcsas.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

SMABTP 1247000/001 449321/71

RAINAUD JEAN-PIERRE PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 449321/71

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2023

Effectif moyen : 141

Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5132	Installation de chauffe-eau solaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ²	21/06/2023
5223 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ²	04/10/2023
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	21/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chauffage et/ou eau chaude solaire	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	04/10/2023
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	04/10/2023
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	04/10/2023
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	04/10/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.